

Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale

Brusselse Hoofdstedelijke Raad

**Séance plénière
du mercredi 18 octobre 2000**

**Plenaire vergadering
van woensdag 18 oktober 2000**

SEANCE DE L'APRES-MIDI

NAMIDDAGVERGADERING

SOMMAIRE

INHOUDSOPGAVE

	Pages
EXCUSÉ	22
INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN SUPPLEANT APPELE A SIEGER EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL	22
ELECTION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN SECRETAIRE D'ETAT REGIONAL	22
NOMINATION D'UN SECRETAIRE DU CONSEIL	23
ALLOCUTION DE MME LA PRESIDENTE	23
PROPOSITIONS D'ORDONNANCE ET DE RESO- LUTION	
— Prise en considération	25
DECLARATION DU GOUVERNEMENT	26
MOTION DE CONFIANCE	
— Dépôt	27

	Blz.
VERONTSCHULDIGD	22
INSTALLATIE EN EEDAFLEGGING VAN EEN OP- VOLGER DIE ZITTING HEEFT IN DE HOEDA- NIGHEID VAN LID VAN DE RAAD	22
VERKIEZING EN EEDAFLEGGING VAN EEN GE- WESTELIJK STAATSSECRETARIS	22
BENOEMING VAN EEN SECRETARIS VAN DE RAAD	23
TOESPRAAK VAN DE VOORZITTER	23
VOORSTELLEN VAN ORDONNANTIE EN RESOLU- TIE	
— Inoverwegingneming	25
VERKLARING VAN DE REGERING	26
VERTROUWENSKWESTIE	
— Indiening	27

PRESIDENCE DE MME MAGDA DE GALAN, PRÉSIDENTE

VOORZITTERSCHAP VAN MEVROUW MAGDA DE GALAN, VOORZITTER

— *La séance plénière est ouverte à 15 h 10.*

De plenaire vergadering wordt geopend om 15.10 uur.

— **Mme la Présidente.** — Je déclare ouverte la séance plénière du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale du mercredi 18 octobre 2000 (*après-midi*).

Mevrouw de Voorzitter. — Ik verklaar de plenaire vergadering van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad van woensdag 18 oktober 2000 (*namiddag*) geopend.

EXCUSÉ

VERONTSCHULDIGD

Mme la Présidente. — A prié d'excuser son absence : Mme Marguerite Bastien.

INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN
SUPPLÉANT APPELÉ À SIÉGER EN QUALITÉ DE
MEMBRE DU CONSEIL

INSTALLATIE EN EEDAFLEGGING
VAN EEN OPVOLGER DIE ZITTING-HEEFT IN DE
HOEDANIGHEID VAN LID VAN DE RAAD

De Voorzitter. — Aan de orde is de installatie en de eedaflegging van een opvolger die zitting heeft als lid van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad, overeenkomstig artikel 10bis van de bijzondere wet van 12 januari 1989, ingevoegd bij de bijzondere wet van 9 mei 1989, naar aanleiding van de vervanging van mevrouw Annemie Neyts-Uyttebroeck door de heer Guy Vanhengel als lid van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering.

Die opvolger verkozen op de lijst VLD-VU-O is de heer Jean-Luc Vanraes.

De verkiezing van deze laatste als opvolgend lid van de Raad, werd goedgekeurd tijdens de plenaire vergadering van 20 oktober 1999.

Aangezien de bijkomende geldigverklaring, bepaald in artikel 8.5 van ons Reglement, slechts slaat op het behoud van de verkiesbaarheidsvoorwaarden, blijkt dat de geldigverklaring in de huidige omstandigheden louter formeel is.

Ik stel u dus voor onmiddellijk over te gaan tot de toelating van de heer Jean-Luc Vanraes als opvolger die zitting heeft als lid van de Raad, zonder verwijzing naar een commissie die de geloofsbrieven onderzoekt.

Geen opmerking ? (*Neen.*)

Ik verklaar de heer Jean-Luc Vanraes opvolger die zitting heeft als lid van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad en ik nodig hem uit

de grondwettelijke eed af te leggen : «Ik zweer de Grondwet na te leven».

— L'ordre du jour appelle l'installation et la prestation de serment d'un suppléant appelé à siéger en qualité de membre du Conseil, conformément à l'article 10bis de la loi spéciale du 12 janvier 1989, inséré par la loi spéciale du 9 mai 1989, suite au remplacement de Mme Annemie Neyts-Uyttebroeck par M. Guy Vanhengel en qualité de membre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce suppléant élu sur la liste VLD-VU-O est M. Jean-Luc Vanraes.

L'élection de ce dernier comme membre suppléant du Conseil a été validée au cours de la séance plénière du 20 octobre 1999.

Comme la vérification complémentaire prévue par l'article 8.5 de notre Règlement ne porte que sur la conservation des conditions d'éligibilité, il apparaît que cette vérification n'a, dans les circonstances présentes, qu'un caractère de pure formalité.

Je vous propose donc de passer aussitôt à l'admission de M. Jean-Luc Vanraes comme suppléant appelé à siéger en qualité de membre du Conseil, sans renvoi à une commission de vérification des pouvoirs.

Pas d'observation ? (*Non.*)

Je proclame donc M. Jean-Luc Vanraes suppléant appelé à siéger en qualité de membre du Conseil et je le prie de prêter le serment constitutionnel.

— *De heer Jean-Luc Vanraes legt de grondwettelijke eed af in het Nederlands.*

M. Jean-Luc Vanraes prête le serment constitutionnel en néerlandais. (Applaudissements. — Applaus.)

ELECTION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN
SECRÉTAIRE D'ÉTAT REGIONAL

VERKIEZING EN EEDAFLEGGING VAN EEN
GEWESTELIJK STAATSSECRETARIS

Mme la Présidente. — Par lettre du 18 octobre 2000, M. Eric André a démissionné de sa fonction de Secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

In zijn brief van 18 oktober 2000, biedt de heer Eric André zijn ontslag aan als Staatssecretaris van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering.

— L'ordre du jour appelle donc l'élection d'un Secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, en remplacement de M. Eric André, conformément à l'article 41 de la

loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises.

Aan de orde is bijgevolg de verkiezing van een Staatssecretaris van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, ter vervanging van de heer Eric André, overeenkomstig artikel 41 van de bijzondere wet van 12 januari 1989 met betrekking tot de Brusselse instellingen.

— J'ai reçu de M. le Président du Gouvernement la lettre suivante dont je vous donne lecture:

Ik heb van de heer Minister-Voorzitter van de Regering volgende brief ontvangen:

«Madame la Présidente,

Par la présente, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en date du 18 octobre 2000, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la démission de M. Eric André en sa qualité de secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale et a décidé de proposer la candidature de M. Willem Draps en cette même qualité.».

— Une liste m'a été remise reprenant la candidature proposée par le Gouvernement et signée par la majorité absolue des membres du Conseil, comportant la majorité absolue des membres de chaque groupe linguistique et présentant la candidature de M. Willem Draps.

Er werd mij een lijst overhandigd met de door de Regering voorgestelde kandidatuur en ondertekend door de volstreckte meerderheid van de leden van de Raad, met daarin de volstreckte meerderheid van de leden van elke taalgroep en waarin de kandidatuur van de heer Willem Draps voorgesteld wordt.

— Les conditions légales étant réunies, je proclame au nom du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Willem Draps élu en qualité de Secrétaire d'Etat régional. (*Applaudissements.*)

Conformément à l'article 35, § 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises, j'invite M. Willem Draps à prêter entre mes mains (de la Présidente du Conseil) le serment suivant : «Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge».

Aangezien aan de wettelijke voorwaarden werd voldaan, verklaar ik namens de Brusselse Hoofdstedelijke Raad, de heer Willem Draps verkozen als gewestelijk Staatssecretaris.

Overeenkomstig artikel 35, § 3, van de bijzondere wet van 12 januari 1989 met betrekking tot de Brusselse instellingen, nodig ik de heer Willem Draps uit om in mijn handen (van de Voorzitter van de raad) volgende eed af te leggen : «Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge».

— *M. Willem Draps prête le serment constitutionnel en français.*

De heer Willem Draps legt de grondwettelijke eed af in het Frans. (Applaudissements. — Applaus.)

Mme la Présidente. — Il sera donné acte au Secrétaire d'Etat régional de son élection et de sa prestation de serment.

Il en sera donné connaissance au Roi, aux Chambres législatives, aux Conseils de Communauté et de Région, au Gouvernement fédéral et aux Gouvernements de Communauté et de Région.

De gewestelijke Staatssecretaris zal akte gegeven worden van zijn verkiezing en van zijn eedaflegging.

Er zal kennis van gegeven worden aan de Koning, aan de wetgevende Kamers, aan de Gemeenschaps- en Gewestraden, aan de federale Regering en aan de Gemeenschaps- en Gewestregeringen.

— M. Draps, au nom du Parlement je souhaite que vous fassiez, dans vos nouvelles fonctions, un travail aussi constructif, dans le respect de nos institutions, que lorsque vous siégiez comme Conseiller régional.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DU CONSEIL

BENOEMING VAN EEN SECRETARIS VAN DE RAAD

De Voorzitter. — Aan de orde is de benoeming van een secretaris van de Raad, ter vervanging van de heer Guy Vanhengel, ontslagnemend.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un secrétaire du Conseil, en remplacement de M. Guy Vanhengel, démissionnaire.

— Vraagt iemand het woord voor een voordracht van kandidatuur voor het zevende mandaat van secretaris van de Raad ?

Quelqu'un demande-t-il la parole pour une proposition de candidature au septième mandat de secrétaire du Conseil ?

— Het woord is aan de heer Sven Gatz.

De heer Sven Gatz. — Mevrouw de voorzitter, ik ben genoodzaakt mijn woorden van vanmorgen te herroepen. Mijn fractie draagt de heer Jean-Luc Vanraes voor als secretaris van het Bureau, ter vervanging van de heer Guy Vanhengel.

De Voorzitter. — Geen opmerking ?

Pas d'observation ?

Aldus zal geschieden.

Il en sera ainsi.

ALLOCUTION DE MME LA PRESIDENTE

TOESPRAAK VAN DE VOORZITTER

Mme la Présidente. — Monsieur le Ministre-Président, Messieurs les Ministres, chers Collègues, ayant voulu que toutes les désignations soient faites et que chacun soit à sa juste place, je souhaite vous adresser maintenant quelques mots.

Tout d'abord, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je retiendrai principalement les propos de M. Cools selon lesquels j'ai fait du bon travail l'an dernier. J'essaierai de faire mieux encore pendant les prochaines années.

L'année écoulée a permis bien des choses. Nous disposons enfin d'un bâtiment qui, avec les acquisitions supplémentaires, nous permet d'accueillir correctement les Députés et leurs collaborateurs et offre à nos fonctionnaires chargés du suivi du travail législatif et de la gestion quotidienne de bonnes conditions de travail. Le regroupement de toutes les composantes de l'Assemblée sera finalisé par l'aménagement des bureaux. Nous serons encore amenés à en discuter au sein de la commission «Bâtiment». Je tiens à souligner la présence active de M. Draps au sein de la commission «Bâtiment»,

qui a fait avancer bon nombre de choses dans la rectitude et la raison, et permis d'éviter les débordements. J'espère que son successeur au sein de ladite commission suivra les développements de ce dossier avec le même zèle et la même attention.

Le Parlement est désormais accessible à la population comme il l'a été à l'occasion de la fête de l'Iris, manifestation au cours de laquelle près de 5 000 Bruxellois ont visité nos locaux. Dans le même ordre d'idées, nous avons remporté aussi un franc succès au cours des Journées du patrimoine.

Nous venons de passer un cap difficile — les élections communales — qui ne doit pas susciter de commentaires de la part d'une Assemblée régionale ou d'un Parlement bruxellois. Nous devons maintenant nous mettre au travail. Il ne nous appartient pas de commenter les résultats de quelque élection autre que la nôtre.

Les scores enregistrés m'inspirent néanmoins une réflexion. Nous devons nous réjouir du recul de certaines listes affichant des programmes non démocratiques. Le travail pédagogique et les initiatives engagées, tant par le monde politique que par les associations, ont partiellement porté leurs fruits, en tout cas dans notre Région.

Nous devons pourtant rester extrêmement vigilants face aux extrémismes de toute nature et de toute espèce et poursuivre sans relâche le combat pour la démocratie, qui est un bien commun, dont nous, élues et élus, sommes garants à l'égard de la population.

Le Parlement a un rôle essentiel, une responsabilité à assumer afin de promouvoir nos valeurs de citoyenneté, de dialogue, de respect, de tolérance entre tous.

Notre Assemblée dispose à cette intention d'un outil central permettant de coordonner de multiples actions. Il s'agit du groupe de travail chargé de la promotion des valeurs démocratiques, que vous avez institué par le biais d'une résolution. J'espère que nous pourrons, dans les plus brefs délais — j'en appelle d'ailleurs à la désignation de ses membres — constituer le groupe «Démocratie» et concrétiser ses premières actions en parallèle avec les travaux de la commission du Règlement et d'autres initiatives prises à différents niveaux.

Toen ik voorzitter ben geworden, heb ik er in mijn eerste toespraak vanop dit spreekgestoelte onmiddellijk op gewezen dat ik het Parlement wou openstellen voor de bewoners, de stuwende krachten en de sociale en de economische partners van het Gewest.

Een permanente dialoog tussen ons, de gekozenen, en alle Brusselaars, van gelijk welke oorsprong, kan alleen maar tot een sterkere democratie bijdragen.

Het is in die optiek dat wij met mensen uit de administratie en van het gerecht en met vertegenwoordigers van de vakbonden, werkgemers en de civiele maatschappij, van gedachten hebben gewisseld over thema's die gevoelig liggen bij de Brusselse bevolking: de veiligheids- en samenlevingscontracten, de mobiliteit en de discriminatie bij de aanwerving.

Dit overleg moet de komende jaren worden voortgezet maar daarbij moeten zeer strikte regels worden gevolgd.

Laten we echter niet vergeten dat er parlementaire werkzaamheden in traditionele zin hebben plaatsgevonden.

Het belangrijkste werk van de Brusselse volksvertegenwoordigers werd opnieuw in de commissies geleverd. De parlementaire controle op de uitvoerende macht wordt daar zeer goed uitgeoefend.

Samen met het uitgebreide Bureau hebben wij besloten om de rol van de commissies te versterken en hebben wij deze meer bevoegdheden gegeven.

Uit de statistieken van het voorbije jaar blijkt dat het aantal vergaderingen en werkuren sterk is toegenomen. De vergaderingen van de commissies van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement en van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie namen in totaal niet minder dan 324 uur in beslag.

Deze tendens zal ongetwijfeld nog sterker worden tijdens de zitting die vandaag wordt geopend. De ontwerpen van de regering zullen overeenkomstig artikel 28, 2 van het reglement de prioriteit blijven krijgen, maar het is noodzakelijk dat de parlementaire initiatieven meer aandacht krijgen.

— Il est indispensable que les initiatives parlementaires reçoivent plus d'attention !

De bespreking van de begrotingen blijft een van de belangrijkste momenten van de parlementaire controle.

Il wil er de regering in dat verband aan herinneren dat de gecoördineerde wetten op de rijkscomptabiliteit bepalen dat de begrotingsontwerpen en de algemene toelichting uiterlijk op 31 oktober van het jaar dat aan het begrotingsjaar voorafgaat, moeten worden ingediend. In 1999 werd deze termijn niet nageleefd. Ondanks de vervanging van de minister van Begroting heeft de Raad het recht te vragen dat hij ditmaal in acht zal worden genomen.

— Les parlementaires doivent en effet pouvoir exercer pleinement leur rôle de contrôle. Ils doivent donc disposer à temps de textes coordonnés et lisibles. J'y serai personnellement attentive en ma qualité de présidente de la commission des Finances.

Rôle accru des commissions, ouverture de l'institution parlementaire, mise en place urgente du groupe Démocratie: ces tendances nouvelles, ces impulsions qui avaient déjà été données au cours de l'année passée devront être développées durant les prochaines sessions, parallèlement à un travail parlementaire régulier. Quelles que soient les fonctions que nos parlementaires exercent ailleurs, j'insiste sur la présence de tous tant dans les commissions — que nous souhaitons d'ailleurs revaloriser — qu'en séance plénière. Leur présence me paraît indispensable pour la bonne image de notre Parlement.

Nous favoriserons également un meilleur accès du citoyen à l'information. Nos entretiens avec la RTBF ont permis d'entrevoir à moyen terme la retransmission de nos débats. Une Régie technique et des caméras seront installées à cet effet dans nos locaux. Nous menons des démarches semblables auprès de la VRT.

La prochaine réforme des comptes rendus analytique et intégral devrait également rendre plus accessibles et attrayants les travaux de notre Assemblée.

Beaucoup de parlementaires me disent: «Pourquoi aller en commission si nous devons attendre très longtemps pour obtenir un compte rendu, nous n'avons aucune visibilité!». Je compte donc beaucoup sur les travaux de notre Bureau pour faire progresser rapidement la réforme fondamentale des comptes rendus. Je remercie

à cette occasion les équipes des comptes rendus pour leur discrète mais réelle efficacité.

J'ai aussi, dès mon entrée en fonction, souhaité que le personnel du Parlement dispose d'un statut moderne afin de dynamiser son action. Je remercie à cet égard, les membres du groupe de travail «Statut» pour la tâche déjà accomplie et nous veillerons ensemble à aboutir au plus vite dans ce dossier.

Animés de la volonté d'améliorer le fonctionnement de notre Parlement, nous entendons mener avec les présidents de groupe et les membres du Bureau, une rapide révision du règlement. Si certaines réformes proposées dans d'autres Assemblées s'inspirent de notre règlement, différents articles du nôtre méritent à tout le moins d'être rafraîchis; des dispositions nouvelles seraient en mesure de dynamiser les travaux de notre Parlement et d'en faire un laboratoire de modernité.

En outre, je vous soumetts une suggestion qui, pour sa part, n'imposerait pas de modifier le règlement. Il s'agirait d'avancer la date de reprise des travaux parlementaires tout en respectant, bien entendu, le prescrit de la loi du 12 janvier 1989, notamment son article 26 qui nous impose la séance de rentrée de ce jour.

Rien ne nous empêche de tenir des commissions plénières; de cette façon nous ne serions pas les derniers à nous réunir, après les autres parlements quand tout le monde a repris le travail, est rentré à l'école, même les étudiants de l'enseignement supérieur. Je soumetts cette proposition à votre sagesse : ce serait là un signal clair.

Enfin, je vous invite à réfléchir à une proposition qui valoriserait, me semble-t-il, notre Assemblée. Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale ne pourrait-il pas se voir reconnaître l'autonomie constitutive, dans le respect de toutes ses composantes ? Nous serions ainsi traités de manière égale aux entités fédérées de Belgique, tout en maintenant notre spécificité.

Telles sont les pistes de réflexion que je vous soumetts.

Monsieur le Ministre-Président, Messieurs les Ministres, chers Collègues, Mijnheer de Minister Voorzitter, heren Ministers, waarde Collega's, notre Gouvernement est redevenu un Gouvernement homogène masculin. Nous devons nous y habituer.

Des lignes de force ont été tracées et aucune échéance électorale proche ne devrait perturber nos travaux. C'est donc dans ce climat de sérénité et de collaboration accrue que, j'espère, nous poursuivrons nos travaux et ferons de l'Assemblée de notre Région un phare de démocratie et un pôle de travail.

Je demande à ces messieurs du Gouvernement et aux membres de cette Assemblée de travailler en ce sens. C'est dans l'intérêt de nos habitants bruxellois.

Je vous souhaite à tous une excellente session parlementaire.
(*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Je vous informe que nous aurons deux séances la semaine prochaine en date des 26 et 27 octobre afin d'épuiser l'ordre du jour que nous avons reporté aujourd'hui.

Sinon, nous n'aurions pu nous réunir que le 10 novembre, c'est-à-dire tenir peu de réunions plénières pour une Assemblée qui souhaite avoir le pouvoir de son ambition !

Les Bruxellois sont ambitieux, ils portent leur propre sort !
(*Applaudissements.*)

PROPOSITIONS D'ORDONNANCE ET DE RESOLUTION

Prise en considération

VOORSTELLEN VAN ORDONNANTIE EN RESOLUTIE

Inoverwegingneming

Mme la Présidente. — 1. L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance (MM. Marc Cools et Jean Demannez) relative à la stérilisation des chats errants (n° A-123/1 - 99/2000).

Pas d'observation ? (*Non.*)

Renvoi à la Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Politique de l'Eau.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van ordonnantie (de heren Marc Cools en Jean Demannez) betreffende de sterilisatie van de zwerfkatten (nr. A-123/1 - 99/2000).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

Verzonden naar de Commissie voor Leefmilieu, Natuurbehoud en Waterbeleid.

2. L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance (Mmes Evelyne Huytebroeck, Anne-Françoise Theunissen et M. Alain Daems) portant création d'une mission régionale et de missions locales pour l'emploi et la formation (n° A-124/1 - 99/2000).

Pas d'observation ? (*Non.*)

Renvoi à la Commission des Affaires économiques chargée de la Politique économique, de l'Energie, de la Politique de l'emploi et de la Recherche scientifique.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van ordonnantie (mevrouw Evelyne Huytebroeck, mevrouw Anne-Françoise Theunissen en de heer Alain Daems) tot oprichting van een gewestelijke opdracht en van plaatselijke opdrachten voor de werkgelegenheid en de opleiding (nr. A-124/1 - 99/2000).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

Verzonden naar de Commissie voor de Economische Zaken, belast met het Economisch Beleid, de Energie, het Werkgelegenheidsbeleid en het Wetenschappelijk Onderzoek.

3. L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance (M. Willy Decourty) modifiant l'ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme (n° A-132/1 - 99/2000).

Pas d'observation ? (*Non.*)

Renvoi à la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van ordonnantie (de heer Willy Decourty) tot wijziging van de ordonnantie

van 29 augustus 1991 houdende organisatie van de planning en de stedenbouw (nr. A-132/1 - 99/2000).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

Verzonden naar de Commissie voor de Ruimtelijke Ordening, de Stedenbouw en het Grondbeleid.

4. L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution (M. Sven Gatz) visant à soutenir les initiatives d'achat collectif d'immeubles à destination de logement (n° A-133/1 - 99/2000).

Pas d'observation ? (*Non.*)

Renvoi à la Commission du Logement et de la Rénovation urbaine.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van resolutie (de heer Sven Gatz) ter ondersteuning van initiatieven van collectieve aankoop van gebouwen ter bestemming van de woonfunctie (nr. A-133/1 - 99/2000).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

Verzonden naar de Commissie voor de Huisvesting en Stadsvernieuwing.

5. L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance (M. Denis Grimberghs) relative aux enquêtes parlementaires (n° A-135/1 - 99/2000).

Pas d'observation ? (*Non.*)

Renvoi à la Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van ordonnantie (de heer Denis Grimberghs) betreffende het parlementair onderzoek (nr. A-135/1 - 99/2000).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

Verzonden naar de Commissie voor de Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, Externe Betrekkingen en Algemene Zaken.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

VERKLARING VAN DE REGERING

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle la déclaration du Gouvernement.

Aan de orde is de verklaring van de Regering.

— La parole est à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président.

Het woord is aan de heer François-Xavier de Donnea, Minister-Président.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement. — Madame la Présidente, mes chers Collègues, waarde Collega's, voici un peu plus d'un an, un nouveau Gouvernement bruxellois, à qui vous avez accordé votre confiance, se mettait en place.

Il est malaisé de tirer le bilan d'une équipe après une quinzaine de mois de travail seulement. Je voudrais cependant souligner la très grande rigueur avec laquelle les accords gouvernementaux —

que j'avais eu en son temps l'honneur de négocier dans un esprit de consensus avec tous les partenaires en présence — ont été respectés avec la plus grande loyauté par l'ensemble des membres du Gouvernement bruxellois qui a fonctionné jusqu'à aujourd'hui.

J'en sais gré à tous ses ministres et les en remercie. J'inscrirai églament mon action sans réserve dans l'intégralité de cet accord.

De regering, die ik de eer heb voor te zitten, wenst voort te gaan met de trouwe en actieve uitvoering van alle punten van het regeerakkoord van juli 1999.

— Je vous renvoie donc à la lecture de l'accord de Gouvernement pour connaître la politique du Gouvernement que je présiderai.

Telle est l'essence de la déclaration que je fais cet après-midi devant vous au nom de l'ensemble du Gouvernement.

Cela dit, je tiens à rendre hommage, pour tout le travail accompli, à l'ensemble de ce Gouvernement.

Ik wens in het bijzonder hulde te brengen aan de ministers die ons vandaag hebben verlaten. Ik denk hierbij in de eerste plaats aan mevrouw Annemie Neyts die ik dank voor haar inzet als minister van Financiën en Buitenlandse Zaken. Ze zal ongetwijfeld ons land op een briljante manier vertegenwoordigen in het buitenland alsook op het nationale vlak.

— Je remercie également M. Eric André, notamment pour ses efforts en vue d'aboutir au nouveau PRAS, dans le respect le plus grand des soucis manifestés par chacun.

Enfin, *last but not least*, je remercie chaleureusement, avec beaucoup d'amitié et d'émotion, mon prédécesseur à la tête de cet Excutif, M. Jacques Simonet. L'accent qu'il n'a eu de cesse de mettre, en tant que Ministre-Président, sur les enjeux de Bruxelles comme grande métropole internationale, son inlassable volonté de nouer des liens et de dialoguer avec tous les partenaires économiques et sociaux de la Région, comme avec les responsables politiques, à l'échelon local, ses efforts accomplis, enfin, en vue de doter la Région d'une politique de recherche scientifique digne de ce nom, sont en effet autant de réalisations ou d'acquis dont il y a lieu, je pense de se réjouir et qui justifient le grand avenir politique qui attend M. Simonet en d'autres lieux.

Permettez-moi par conséquent, au nom du Gouvernement, mais aussi en votre nom à tous, j'en suis persuadé, de remercier tous ces ministres pour le dynamisme dont ils ont fait preuve afin de faire rayonner — chacun selon ses compétences et sensibilités propres — le nom de Bruxelles.

Ik verwelkom de heer Vanhengel als minister. Zijn gekende grote werkkraacht en zijn dynamisme zullen de kwaliteit van het regeringswerk zeker ten goede komen.

— Pour terminer, je rappelle une fois encore que j'entends bien inscrire mon action propre en pleine continuité avec le travail déjà accompli durant l'année écoulée.

Dit willen ook alle andere leden van de regering. Dat hebben we zoëven afgesproken.

— J'ai eu plaisir à constater à quel point notre Région a pu «mûrir» au cours des derniers mois et acquérir beaucoup plus d'assurance qu'autrefois.

Ik ben ervan overtuigd dat niet alleen de maatregelen van de regering, maar ook de ernst en de kwaliteit van de parlementaire

debatten Brussel ten goede zijn gekomen. Ik sluit me dan ook volledig aan bij de oproep van de voorzitter betreffende de nood aan een zeer actief en dynamisch parlement. Dankzij het werk van de regering en het parlement bevestigt Brussel steeds meer zijn rol als sleutelgewest.

— C'est en tout cas, soyez-en convaincus, l'impulsion que je compte bien continuer à lui donner avec tous les membres du Gouvernement, anciens et nouveaux.

Bruxelles est depuis longtemps au cœur de nos préoccupations et l'objet essentiel de notre engagement politique; soyez assurés qu'elle le restera et que c'est un grand honneur pour moi d'en défendre aujourd'hui les couleurs sous la bannière de la Région. Je vous demande donc de voter la confiance à mon Gouvernement.

Ik dank U ten zeerste voor uw aandacht. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

MOTION DE CONFIANCE

Dépôt

VERTROUWENSKWESTIE

Indiening

Mme la Présidente. — Une motion de confiance a été déposée par le Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale conformément à l'article 36 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 qui renvoie à l'article 72 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Je vous en donne la lecture.

Een vertrouwenskwes­tie werd door de Minister-Voorzitter van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering ingediend, overeenkomstig artikel 36 van de bijzondere wet van 12 januari 1989 die verwijst naar artikel 72 van de bijzondere wet van 8 augustus 1980 tot hervorming van de instellingen.

Ik geef u hiervan lezing.

«Vu l'article 72 de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, telle que modifiée par la loi spéciale du 8 août 1988, par la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions et par la loi spéciale du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'Etat;

Le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale

Ayant entendu la déclaration prononcée par le Ministre-Président du Gouvernement, au nom de celui-ci, contenant les lignes directrices du programme que le Gouvernement compte mettre en œuvre;

Ayant entendu les interventions des membres de l'Assemblée;

Accorde sa confiance au Gouvernement».

«Gelet op artikel 72 van de bijzondere wet van 8 augustus 1980 tot hervorming der instellingen, zoals gewijzigd bij de bijzondere wet van 8 augustus 1988, bij de bijzondere wet van 16 januari 1989 betreffende de financiering van de gemeenschappen en de gewesten en bij de bijzondere wet van 16 juli 1993 tot vervollediging van de federale staatsstructuur.

De Brusselse Hoofdstedelijke Raad;

Na de beleidsverklaring te hebben gehoord die de Minister-Voorzitter van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering namens deze laatste heeft afgelegd en waarin de krachtlijnen worden uiteengezet van het programma dat de Regering wil uitvoeren;

Geeft zijn vertrouwen aan de Regering.

— La parole est à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement. — Mon discours étant en partie improvisé — je l'ai rédigé ce midi — je souhaite également la bienvenue à M. Willem Draps. Je ne voudrais pas qu'il croie que je l'ai oublié intentionnellement. Je souscris pleinement, Madame la Présidente, aux paroles aimables que vous avez eues à son égard dans votre discours. Je pense également que M. Draps a une force de travail considérable et une très grande expertise des problèmes d'urbanisme qu'il va être amené à traiter. C'est donc la rapidité de la rédaction de mon discours qui m'a fait commettre un oubli que je déplore et pour lequel je demande à M. Draps de m'excuser. Il jouit de toute ma sympathie et je suis sûr qu'il fera du bon travail tout comme M. Vanhengel.

Mme la Présidente. — Monsieur le Ministre-Président, comme M. Draps n'a été investi que cet après-midi, et que vous aviez rédigé votre discours ce midi, il est normal que vous l'ayez oublié ! C'est une question de chronologie.

Je vous rappelle que, saisis de la motion de confiance, nous avons décidé ce matin, en Bureau élargi — fort nourri et fort actif —, de procéder en plusieurs temps. L'installation de l'ARCC aura lieu demain à 10 heures. Nous commencerons ensuite la discussion de la déclaration de M. le Ministre-Président, le vote sur la motion de confiance étant prévu à midi trente, vendredi, à l'issue des travaux de l'Assemblée de la commission communautaire française.

Je vous souhaite à tous une photo de famille agréable en espérant que nous garderons la même famille jusqu'à la fin de la session.

— La séance du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

De vergadering van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad is gesloten.

— Prochaine séance plénière, demain jeudi 19 octobre, après l'Assemblée réunie.

Volgende plenaire vergadering morgen, donderdag 19 oktober na de Verenigde Vergadering.

— La séance est levée à 15 h 50.

De vergadering wordt om 15.50 uur gesloten.

1100/5561
I.P.M. COLOR PRINTING
☎ 02/218.68.00